



**PROASSMAT**  
Un syndicat qui vous rassemble

## FICHE DE POSTE DÉLÉGUÉ

### Définition

- Le délégué syndical - appelé secrétaire syndical - est le représentant du syndicat national UNSA-ASSMAT dans son département.
- Il a pour rôle entre autres, de faire part des problèmes rencontrés par les assistants maternels de son département, de répondre à leur questionnement, d'aplanir les conflits avec leurs employeurs pour éviter les litiges.

### Conditions d'exercice de l'activité

- Le délégué reçoit mandat du bureau national pour être le représentant de son département. Il se doit de suivre la ligne définie par le bureau et le conseil d'administration du syndicat et respecter un devoir de loyauté envers celui-ci.
- Il est invité à se faire connaître auprès des instances publiques et également auprès de l'union départementale de l'UNSA
- Etre délégué ce n'est pas seulement la volonté d'aider ses collègues ; c'est aussi avoir la même vision de la défense de la profession, vouloir obtenir tous ensemble des améliorations notables, se battre avec les pouvoirs publics, les conseils départementaux, les institutions (Pajemploi, Pôle Emploi etc.) pour faire évoluer le droit applicable, faire respecter les référentiels etc.

### Vos tâches spécifiques

- Tenir une permanence téléphonique pour répondre aux sollicitations des assistants maternels de son département en priorité, mais il est aussi possible de recevoir des appels de tout le territoire.
- Tenir un journal d'activité selon modèle fourni.
- Faire remonter au syndicat national les problèmes majeurs rencontrés par la profession.
- Participer une fois par an au congrès et à une session de formation organisée par le syndicat national.
- Collaborer avec l'ensemble des secrétaires syndicaux à la réalisation d'un objectif commun. Quand le délégué syndical répond, il le fait au nom du syndicat UNSA PROASSMAT, pas en son propre nom.

### Vous disposez par ailleurs :

- Du droit d'organiser des réunions, (entre adhérents ou non) avec l'aide du Bureau UNSA PROASSMAT.
- De la faculté de diffuser les publications et tracts syndicaux de l'UNSA-PROASSMAT.
- De la possibilité de vous faire connaître auprès des Relais d'Assistants Maternelles et du Conseil départemental et de vous présenter aux élections CCPD.
- Du remboursement sur justificatifs des frais engagés au titre de vos fonctions après avoir obtenus l'aval de la Secrétaire Générale UNSA PROASSMAT.



**PROASSMAT**  
Un syndicat qui vous rassemble

## ATTESTATION de PRISE de CONNAISSANCE

Je soussigné (e) :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

A pris cette fonction le : \_\_ \_\_/\_\_ \_\_/202\_\_, pour le syndicat UNSA-PROASSMAT

Adresse mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Déclare avoir pris connaissance de la fiche de poste et de la charte des responsables syndicaux et m'engage à les respecter.

Date : \_\_ \_\_/\_\_ \_\_/202\_\_

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »